VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 8 JUILLET 2019

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 20, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.

(M. Blanchon procède à l'appel des Conseillers de quartier.)

M. le MAIRE.- Merci. Comme à notre habitude, je vais vous donner les informations de caractère général qui intéressent la commune et donc, en tant que citoyens, peuvent aussi vous intéresser, et après, vers la fin de mon exposé, on déclinera ce qui intéresse plus directement le quartier.

I. COMMUNICATIONS

- Cadre de vie :
- Labels obtenus par la Ville

M. le MAIRE.- Comme je l'ai dit au Conseil municipal, je voudrais vous rappeler que la Ville a été primée à cinq occasions.

Une concernant son action en faveur du commerce avec l'application numérique qui a été proposée, d'une part aux commerçants, mais surtout vis-à-vis de la clientèle, pour renforcer les relations d'habitudes qui peuvent se nouer, voire de fidélité. Cette application a été saluée nationalement puisqu'il est rare d'avoir un label concernant ce type de méthodologie nouvelle et, effectivement, cela permet d'avoir une vitrine beaucoup plus large que les quelques mètres carrés que l'on offre en devanture, puisque là c'est à travers une application informatique qui peut avoir une vague de produits à commander et aussi à venir chercher.

Toujours dans le caractère de technologies avancées, la Ville a été également dotée de compliments en ce qui concerne son réseau et son application « Ville Internet ». Avec tous les services ramenés à l'Hôtel de Ville, à l'Office du tourisme, avec nos services liés aux personnes âgées, notamment avec la web radio que l'on a mis à leur disposition, avec les commerces, dont je vous ai donné les grandes lignes initialement, et bien sûr le plan numérique dans les écoles, tout ceci a fait l'objet d'un bouquet présenté nationalement qui a reçu à la fois le deuxième et le troisième prix du numérique national.

Nous avons été reconnus « Territoire engagé pour la nature », ce qui montre bien l'action de la commune pour avoir une démarche écologique globale et non pas des coups de pub ou des coups de bluff. Notamment au niveau de la gestion de l'eau, la préservation des espèces méditerranéennes, l'utilisation des engrais naturels, l'économie d'énergie, le fleurissement sur nos voies, et l'aménagement structurant du cadre de vie complet des habitants. Là aussi nous n'avons qu'à nous louer de ce qui est proposé et qui fait finalement la satisfaction de nos administrés.

La Ville n'est plus compétitive dans le cadre de « La Ville la plus sportive de France », nous avons ramené nos ambitions aux termes de « Ville active et Ville sportive », cela a été acquis par un troisième laurier. Pourquoi ne pas concourir dans le thème plus élevé ? Simplement par la conscience que les grands clubs qui faisaient, non pas l'importance du jugement mais en tout cas une partie, n'existant pas au niveau de précédemment, il était donc de notre fait de concourir à quelque chose de plus accessible, ce qui nous a été d'une bonne réflexion puisque cela nous a permis d'avoir ce titre-là.

Et enfin, « Ma commune a du cœur », c'est un label qui est proposé suite à l'action que nous menons en faveur des personnes qui sont susceptibles de connaître un malaise ou autre. C'est l'état de réseau santé cher à M. Colson.

J'avais oublié de souhaiter la bienvenue à M. Yves Menabreaz qui est le nouveau Président de l'Association de quartier Campagne Baïle, en remplacement de M. Guillaume Schwindt.

- Pôle Femme Mère Enfant Simone Veil

M. le MAIRE.- Je voudrais vous donner quelques informations au sujet du Pôle Mère Enfant qui doit maintenant avoir 2 mois et demi, presque 3, de service. D'abord, vous dire que les cabinets médicaux s'enrichissent puisque nous avons en discussion et nous allons bientôt signer l'arrivée d'un pédiatre. Ce sera un élément supplémentaire à offrir à la population féminine pour leurs enfants.

Nous avons donc eu le bénéfice d'enregistrer déjà, du 1^{er} avril au 15 juin –c'est vraiment très neuf– 2 274 consultations. 2 274 personnes qui se sont rendues dans cet établissement et qui ont donc consulté des praticiens. Il y a eu 7 626 informations essentiellement téléphoniques pour connaître quelle serait la personne à contacter ou l'ordonnance à suivre pour le suivi biologique de ces dames ou de leurs enfants.

- Projet de l'Office du Commerce

M. le MAIRE. Ceci est un peu éclectique parce que l'on passe d'un sujet à l'autre mais c'est dans l'ordre qui a été préparé. Nous avons donc le projet de l'Office du commerce, puisque je rappelle que nos relations avec l'Association des commerçants relèvent du beau fixe et que nous avons la mesure de travailler régulièrement ensemble sur tous les sujets, que ce soient des sujets d'animation, des sujets de soutien, des sujets d'accompagnement, des sujets de conciliation.

La boutique d'Istres, qui accueille à la fois nos services ainsi que la Chambre de commerce, va se déplacer pour se retrouver sur le cours, sur les allées Jean Jaurès. Nous pourrons ainsi laisser ces locaux dans le cadre du Forum des Carmes –parce que même s'il n'est pas intégré il est en toute proximité, puisqu'il est mitoyen– et nous aurons la chance d'avoir l'installation d'une librairie. Chose qui vient au bon moment puisque vous savez qu'il y a eu une fermeture récente due malheureusement à quelqu'un qui s'est beaucoup investi et qui est touché par une grave maladie. Cela va donc permettre d'avoir un réseau commercial supérieur à celui que nous connaissons aujourd'hui.

- Forum des Carmes

M. le MAIRE.- Cet office aura donc encore une fois pour but de multiplier les actions en faveur des commerçants du centre-ville et de tous les éléments qui s'y rattachent, y compris le Forum des Carmes, puisque nous avons eu la chance de pouvoir inaugurer cet équipement qui était attendu depuis longtemps.

Nous avons eu les logements mis à disposition à partir de fin juin, nous avons eu l'ouverture du Super U, nous allons avoir les locaux commerciaux d'ici la fin de l'année. Nous avons eu le bénéfice de signer une convention générale avec plusieurs médecins, ce qui est une bonne chose car cela permet d'endiguer un peu la vague de retraits dus aux départs à la retraite. Ils pourront aussi recevoir des informations de la part des administrés, la notion de référent qui maintenant manque et qui sera sensiblement remplacée par des gens capables de l'afficher, avec bien sûr les normes de confiance que l'on doit avoir envers son médecin à partir du moment où on le connaît depuis un certain temps.

Sécurité :

- Plan Canicule

M. le MAIRE.- Je voudrais rappeler que nous avons eu une canicule. Il y a à peu près un mois nous avions eu le bon goût de préparer un plan qui a été mis sur pied. Mme Houot pourrait nous en dire quelques mots. Sachez surtout que ce que je vous ai présenté –du moins pas ici, puisque c'était dans la mécanique de préparation d'un autre Conseil de guartier– a tenu tous ses effets puisque nous n'avons eu aucun incident à déplorer.

Vidéo Protection 3^{ème} Tranche

M. le MAIRE. - Nous commençons maintenant l'implantation de la troisième tranche de la vidéoprotection, que celle-ci va entraîner l'installation de nouvelles caméras, une trentaine directement associées au territoire périphérique et sur les grandes voies, mais aussi une quinzaine directement liées à la convention que j'ai signée avec des bailleurs sociaux qui vont nous permettre d'avoir un élément qui va s'intégrer, en termes d'information sécurité, au pied des immeubles.

• Environnement:

- Bilan Istres Propre et Durable 2019

M. le MAIRE.- Je voudrais donner la parole à M. Yves Garcia pour le bilan « Istres Propre et Durable », en lui demandant de faire un digest de la synthèse rappelée dans un rapport concis. Parce que la dernière fois que j'ai fait la même proposition cela a duré 20 minutes.

M. GARCIA.- Merci, Monsieur le Maire. Je vais tenter de le faire.

Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Une petite synthèse sur l'opération « Istres Propre et Durable » qui a eu lieu le 18 mai. C'était le dixième anniversaire qui a connu un très beau succès. Tous les ingrédients étaient au rendezvous et nous avons pu mobiliser plus de 3 500 bénévoles écocitoyens et écoresponsables qui se sont réunis pour collecter, trier, les déchets récalcitrants, contribuer tous ensemble à rendre la ville plus propre. Nous avions aussi mis en place un dispositif grâce à des stands implantés sur l'anse de l'Etang de l'Olivier qui ont permis d'exposer des thématiques, de sensibiliser, et d'organiser des jeux permettant aux petits et aux grands de s'informer sur les thématiques du développement durable.

Quelques facteurs de succès qui ont contribué à cette réussite. C'est l'engagement volontariste du monde de l'éducation et de la formation puisque 2 200 enfants, adolescents, enseignants, se sont mobilisés. C'est remarquable. Le monde du handicap est aussi omniprésent. Plus de 260 pensionnaires. Toutes les structures d'Istres et d'Entressen étaient là et ont répondu présentes. Le monde sportif est très engagé à nos côtés. Ils ont fait une belle opération sur le site de Lavalduc et ont permis de purger un déchet sauvage très important. Puis il faut aussi souligner la remobilisation de certains quartiers, même si ici et là il y a encore quelques efforts à faire, mais vous le verrez sur les chiffres clés.

Quelques actions que nous avons engagées avant « Istres Propre », avant le 18 mai qui était le point d'orque. « Istres Propre et Durable » c'est tout le temps.

On avait commencé à planter des arbres en fin d'année sur la plaine du Deven.

On a fait des opérations de collecte avec le CFAI, avec Fontlongue.

On a organisé, grâce à M. le Maire en sa qualité de Président du Conseil de Territoire, une opération challenge inter-collèges qui a permis de mobiliser les classes de nos collèges, Coutarel, Pasteur et Daudet.

Des opérations de plantation, des actions écoresponsables, donc une mobilisation tous azimuts qui a permis d'arriver à ce point d'orgue et de faire en sorte que celui-ci soit une réussite.

21 points de ralliement. Un rendez-vous intergénérationnel au Pointu, plage de la Romaniquette. Le rendez-vous identitaire du monde du sport, et les quartiers étaient en effervescence.

Simultanément la Ville était en fête, des déambulations en centre-ville. Tout le monde s'est retrouvé en fin de matinée pour continuer à se restaurer et à travailler sur les stands.

Quelques chiffres clés. On va comparer 2019 et 2018. Nous étions en 2018 3 150 personnes, nous étions en 2019 3 526 personnes exactement. Nous avions collecté 178 m³, nous avons collecté, à périmètre égal, 92 m³, plus 45 m³ à Lavalduc. Tout cela pour dire : toujours plus d'écocitoyens pour ramasser toujours moins. Un signe formel que la ville est de plus en plus propre.

Pour votre quartier, le quartier Ouest, je vous disais que le monde de l'éducation était en progression, le monde du handicap est stabilité. Plus de 1 000 écocitoyens contre 700. Pour votre quartier Ouest, des résultats un peu hétérogènes. Une très belle mobilisation au square des Pitchouns où l'on avait rassemblé Bocagères, Tante Marie, Boucasson, Feuillantines, Baou Trouca. Plus de 80 personnes, c'est donc remarquable. Les Bellons aussi. Trigance où cela reste toujours un peu laborieux. C'est un peu mieux que l'année dernière mais...

Tout cela pour dire : « Istres Propre » c'est tout le temps. Notre credo est toujours le même, c'est : soutenir une action pérenne tout au long de l'année pour continuer à éduquer, sensibiliser, sur l'environnement auprès de nos petits et des plus grands. Voilà, Monsieur le Maire.

M. le MAIRE. - Miraculeux ! (Rires.)

Je remercie M. Garcia. Il est vrai que cela peut être frustrant de faire un rapide condensé, vu le temps qui a été offert à toutes les étapes de travail, et notamment la mobilisation des leaders d'opinions dont vous faites tous partie ici et auxquels j'apporte mes remerciements de manière très sincère. Je dis souvent que l'écologie, avant d'être une doctrine, c'est avant tout le comportement de chacun, c'est une relation différente à ses habitudes, c'est une façon de respecter la nature et les gens qui y vivent, et cela amène certainement des changements d'attitudes. C'est dans ce cadre-là que notre travail est particulièrement important. On pense au tri, à la gestion de l'eau, à toute une série de choses qui sont intimement liées à notre vie de tous les jours. Après, il y a ce qui relève d'un consensus. J'espère en tout cas qu'il est partagé. En tout cas d'une volonté politique affirmée sur des éléments différents. Notamment le plan climat que nous avons nous-mêmes initié depuis des années et qui est si ancré chez nous que la Métropole s'est servie de cet exemple-là pour en faire sa doctrine générale. Cela pourra faire rire certaines personnes qui découvrent les choses. Et je remercie Mme Dho-Fiandino Marie-Claude de son prénom, qui est un fer de lance sur cette activité. Dans ce cadre-là, encore une fois, nous sommes précurseurs. Je parle aussi des véhicules électriques, des voitures électriques, de la dimension que nous avons donnée aux bornes puisqu'il y en a quand même 56 qui sont installées chez nous. Sachez que cela représente exactement les trois-quarts de ce qui existe dans le département. Vous voyez que quand nous faisons quelque chose nous allons à fond et au fond.

Collecte et valorisation des mégots

M. le MAIRE. - Dans ce cadre-là, et surtout sur le changement d'attitude, je redonne la parole à M. Garcia qui va aussi mégoter sur les mots, puisque je lui demande de faire court, pour parler justement de notre façon d'attaquer ce qui est une mauvaise habitude, ceux qui jettent des mégots à terre et qui ne se rendent pas compte qu'ils contribuent, d'abord à un cadre de vie qui n'est pas très agréable, mais aussi à une déficience écologique majeure.

M. GARCIA.- Effectivement, je vous disais « 'Istres Propre' c'est tout le temps », ceci va illustrer mes propos. Une action qui s'inscrit dans cette démarche-là c'est la mise en place de cendriers au sein des espaces publics et surtout une mise en place intelligente puisque l'on traite avec une filière de valorisation de ces mégots.

Un rappel du contexte assez rapide. Ce sont plusieurs dizaines de milliards de mégots qui sont jetés par terre chaque année en France. Un mégot, retenez ces deux chiffres qui sont pharamineux, va mettre jusqu'à 12 ans pour se dégrader et pollue jusqu'à 500 litres d'eau à cause des polluants (du goudron, de la nicotine et du phénol) qui se situent dans les filtres. 12 ans ! 500 litres d'eau ! C'est par rapport à ce constat qu'avec M. le Maire nous avons souhaité mettre en place une action en ville.

Le démarrage a eu lieu en début d'année. Nous avons mis en place 9 cendriers qui ont été installés sur des sites stratégiques, puis nous avons lancé un appel d'offres et c'est la Société Cy-Clope qui a été retenue. Cette société permet de nous offrir un « clé en main ». Ils sont venus compléter les 9 cendriers avec 10 cendriers supplémentaires qui ont été installés fin juin à proximité des bars. Ce sont les services techniques qui vont collecter les mégots au fil de l'eau, ils sont conditionnés dans des colonnes aux services techniques, Cy-Clope les récupère deux fois par mois et ils partent en centre de valorisation thermique cimenterie.

Il faut dire aussi que nous avons travaillé de très près avec Suzelle Ayot et Olga Crepet, la manager centre-ville, de manière que cette démarche soit intégrée, captée, par les cafetiers. Tous les cafetiers ont joué le jeu et nous avons signé avec eux une charte d'engagement qu'ils ont imposée dans leur commerce. On leur a mis les cendriers à disposition, leur engagement est qu'ils fassent l'éducation de leur clientèle. On essaiera de voir si l'on peut faire une troisième passe, mais en tout cas c'est une belle action qui est relevée par les administrés.

M. le MAIRE. - Fumeurs, à vos cendriers, s'il vous plaît! Merci.

- Jeunesse et Loisirs :
- Centre aéré Lavalduc

M. le MAIRE.- Je vous ai souvent dit que j'avais envie de passer à une autre époque sur la gestion des centres aérés. Encore une fois, je trouve souvent nos enfants dans le même cadre habituel : sortir de l'école après une année scolaire et rentrer dans la même le lendemain parce que l'on est en centre aéré. Cela n'a pas toujours le meilleur côté dépaysant, même si nous faisons beaucoup d'actions qui amènent les enfants à l'extérieur, avec beaucoup de visites, qu'elles soient sportives, culturelles, ludiques, champêtres et autres. Ce plan a donc commencé cette année et nous avons le bénéfice de pouvoir accueillir au centre de Lavalduc, qui, lui, est assez omni-disciplinaire mais sportif avant tout, étant donné que c'est l'ancienne base d'entraînement, de réunion, de mise au vert, de l'équipe de basket de Fossur-Mer. Nous avons un peu adapté les choses pour que ce soit pluridisciplinaire avec, bien sûr, ce qui convient aux enfants dans le cadre d'un centre aéré. Il servira d'ailleurs aussi aux classes transplantées avec les écoles durant l'année.

- Stade Nautique - Travaux

M. le MAIRE. - Nous avons commencé la deuxième partie des travaux qui concernent le stade nautique. Il y avait eu une première tranche qui concernait l'eau avec un traitement différent et définitivement rassurant parce qu'on avait eu l'occasion de fermer quelquefois le stade nautique et c'était quand même ennuyeux. D'autant qu'il y a une fréquentation colossale, étant donné nos clubs nombreux, étant donné l'accession maintenant au sport santé, étant donné les multiples conventions que nous avons avec des acteurs extérieurs, qu'ils soient sociaux, qu'ils soient sportifs, ou qu'ils soient sous une emprise de santé, notamment avec l'Hôpital de Martigues. Voilà donc une vocation à trouver la meilleure solution pour leurs pratiques nautiques.

La deuxième partie va concerner un élément beaucoup plus globalisé puisque c'est à travers des prestations de gros œuvre : la réfection des carrelages, la reprise partielle des doublages, cloisons et faux-plafonds, ainsi que le remplacement des menuiseries aluminium, et pour finir, le rafraîchissement des systèmes de chauffage, ventilation. Tout cela pour une totalité de 650 000 € et des travaux qui s'achèveront le 15 septembre.

- Rénovation du Mini-Port de l'Olivier

M. le MAIRE.- Toujours dans un cadre nautique mais cette fois-ci c'est à l'extérieur, simplement pour vous donner quelques informations sur des modifications au mini-Port de l'Olivier. Là aussi il y a des éléments changeants étant donné qu'il y a d'autres pratiques. Les rameurs sont venus s'ajouter aux jouteurs, ou même à ceux qui louent des modules qui vont sur l'eau, il va donc falloir adapter l'accès. C'est pour cela que nous créons un nouveau ponton et un massif passerelle pour les jouteurs et les rameurs. 30 000 €, avec bien sûr l'agrandissement du Port de l'Olivier lui-même qui concernera une dépense de 25 000 €.

Réhabilitation des terrains de tennis Plaine René Davini

M. le MAIRE. - Ceux qui sont allés voir le tournoi international junior de tennis qui s'est déroulé en mai ont pu se rendre compte que la réhabilitation des courts a été faite sur 4 éléments en terre battue. Cela a été remplacé toujours par de la terre battue mais une terre battue d'une autre technologie qui permet d'avoir beaucoup moins d'entretien courant et d'intervention dans le temps. Et pour ceux qui poursuivraient leur visite sur la plaine Davini, ils pourront se rendre compte que nous avons maintenant traité des opérations différentes car, à la demande du club, nous avons revu des terrains −2 sur les 6, puisque 4 sont en terre battue− qui vont être transformés en synthétique et qui seront accompagnés d'un mur d'entraînement. Le tout, là aussi, sera terminé à la fin août, pour un total d'opération de 610 000 €, pour lequel nous avons eu quelques remboursements d'assurance sur des malfaçons de travaux d'il y a quelques années. Je les ai donc bien sûr imputés sur les travaux qui concernent le tennis, puisque c'était le tennis qui était en cause.

- Deven - Travaux

M. le MAIRE.- La plaine du Deven, pour le centre hippique, continue son évolution. Nous avons réévalué l'espace poneys pour 50 000 €, en prévoyant l'aménagement de dalles et de carrières, ainsi qu'une mise sur pied d'une cabane dédiée.

- Projets structurants :
- Bilan Etape Fibre Optique

M. le MAIRE. - Je voudrais faire le point avec vous sur le bilan à ce jour, mais sur les étapes successives de la fibre optique. Vous savez que c'est une opération qui n'est pas de la responsabilité de la commune. Pour autant,

nous avons pressé depuis longtemps les opérateurs parce que les habitants en sont friands. D'abord pour leur vie de tous les jours, mais aussi, certains, pour la gestion de leur entreprise. Nous avons donc fait en sorte que les choses se passent au mieux et le plus vite possible.

Les choses étaient bien parties puisque, ici-même, je vous avais dit que l'opérateur Orange était en avance de 6 mois sur ses prévisions et qu'il fallait s'attendre à un même rythme. Sauf que depuis, les choses ont un peu changé. Puisque, dans un premier temps, il y avait un seul opérateur, qui s'appelait Orange, il y a eu une division au niveau national, une intervention d'Orange dans certains secteurs et de SFR dans d'autres. Puis aujourd'hui, pour des raisons qui nous dépassent, ce n'est plus Orange qui a été choisi mais SFR. Ce qui fait que les 8 000 branchements supplémentaires vont maintenant être validés par cet opérateur qui –alors là aussi c'est un peu curieux mais c'est comme ça— ne peut pas se servir des mêmes études que le précédent, doit effectivement refaire ses propres études et va donc se retrouver en léger décalage.

Néanmoins, je peux vous assurer que tout le monde fera en sorte qu'au trimestre 2020... Car nous devions avoir 92 % du territoire couvert et en 2021 100 %. Parce que les pénalités qui vont s'appliquer aux opérateurs sont effroyablement importantes. Elles se discutent au niveau national. Vous pensez bien que tout le monde va avoir un intérêt à aller le plus vite possible. L'important pour nous est que les choses se fassent bien. Avec Orange c'était vraiment très agréable de travailler dans un cadre de coopération interactive, quand il y avait un petit détail à corriger il était fait dans la foulée. J'espère, en tout cas je l'ai dit, j'ai convoqué le nouvel opérateur pour que l'état d'esprit reste à l'unisson du précédent.

Je voudrais également vous dire qu'il va y avoir des modifications importantes sur le schéma de voirie pendant les mois de juillet et d'août. Je vais passer la parole à M. Casado pour la totalité de ces travaux et il va vous les annoncer immédiatement.

Point sur les giratoires

M. CASADO.- Bonsoir à tous. Nous allons créer deux nouveaux giratoires au carrefour que l'on appelle aujourd'hui fournitures auto, fc'est l'intersection de l'avenue Saint-Exupéry et Guynemer. Il s'agit de la réalisation d'un giratoire franchissable avec la reprise de l'éclairage public. Le coût est estimé à 211 000 €. Les travaux vont démarrer sous peu, en juillet août. Normalement fin août c'est terminé.

Deuxième création, c'est le giratoire qui sera à l'intersection du chemin du Tour de l'Etang, toujours sur l'avenue Saint-Exupéry. Ce sont de gros travaux : la reprise de l'éclairage public, le traitement de l'enfouissement de l'ensemble des réseaux secs (électricité, téléphone, câble) sur la partie du chemin du Tour de l'Etang, dans la continuité des travaux d'assainissement qui vont être réalisés aussi à partir du mois de septembre. Et donc là, la création d'un espace vert sur le giratoire et la reprise des enrobés. Le coût de cette opération est de 1 M€, avec aussi la réfection de la chaussée depuis ce rond-point jusqu'au rond-point des Bellons.

Ensuite, le rond-point provisoire actuel, qui est au Boucasson Feuillantines, va être réalisé d'une manière définitive, mais pas tout à fait définitive, puisque je crois que l'on n'aura pas encore les espaces verts. Il y a la reprise des enrobés et de la chaussée de ce giratoire jusqu'à la concession au départ du chemin de Papaille. Tout cela va être repris avec tous les séparateurs.

Et enfin, un quatrième rond-point est prévu, c'est celui qui est à l'intersection du chemin de Bel Air et du chemin de la Fortune, c'est le seul feu rouge qui resterait depuis la base jusqu'à Saint-Exupéry, sous le tunnel du pont. Pour celui-là en revanche, une étude de faisabilité est en cours pour savoir si les camions peuvent faire une giration pour reprendre le chemin de la Fortune ou le chemin de Bel Air.

Gros travaux : V. Hugo – Bel Air – Parking Vauranne – Av. St Exupéry

M. CASADO. - Toujours dans le cadre des gros travaux qui vont se réaliser entre juillet et septembre, il y a la requalification du boulevard Victor Hugo depuis le Crédit Mutuel jusqu'à l'entrée du parking souterrain. Là on va reprendre sur le côté gauche avec un trottoir qui n'existe pas et la mise en place de mobilier urbain ancien avec les boules. De l'autre côté pareil, et la chaussée va être reprise jusqu'à la sortie du parking souterrain.

Sur le chemin de Bel Air on va aussi reprendre tous les enrobés, on va créer un plateau traversant au niveau de l'intersection avec la rue Victor Motta. Et sur toute la partie droite, côté chemin de fer, on va changer ce mobilier urbain ancien avec des espèces de barrières blanches. Cela va être repris avec un liseré, une barrière en bois tout le long, de chaque côté.

Au boulevard de Vauranne, là où il y a une espèce de terrain vague, on va créer un parking pour 200 000 € en septembre.

L'avenue Saint-Exupéry, je vous en ai parlé.

Sur l'avenue Piboules Prépaou, on requalifie le parking (la reprise des enrobés, éclairage public, espaces verts), avec une augmentation d'environ 10 places de parking passant de 80 à 90 places. Il y en a pour 250 000 €, et les travaux sont prévus aussi en juillet août.

M. le MAIRE. Vous voyez que cela va être de gros travaux d'envergure pendant cet été. Préparez-vous donc à un schéma de circulation un peu différent à la rentrée de septembre.

Château des Baumes

M. le MAIRE.- Je voudrais vous donner quelques informations sur le Château des Baumes. Certains se sont escrimé à dire qu'on le laissait volontairement à l'abandon puis, lorsqu'on a essayé d'expliquer que l'on était depuis très longtemps sur cette réhabilitation et que l'on essayait de la financer, on a eu des recours. Aujourd'hui on avance, avec effectivement les sommes que l'on a pu négocier avec le Département et la Métropole, en attendant que les autres opérations viennent consolider les 2 700 000 € qui seront nécessaires pour cette réhabilitation qui commencera le 15 juillet.

Le but est bien sûr de remettre en état, non pas le Château des Baumes mais la bâtisse des Baumes, parce qu'il faut quand même remettre les choses dans leur contexte sur les réalités, à la fois historique —cela a son importance— mais aussi de l'importance que représente ce bâtiment. Nous aurons donc des travaux qui vont commencer sous peu —le 15 juillet pour être précis— et qui dureront entre 8 et 10 mois. Nous avons précisément un planning très serré pour pouvoir accueillir un bureau de vote dans le rez-de-chaussée pour le mois de mars. Le deuxième niveau, celui du premier étage, étant prévu pour le 30 mai. Nous avons dédié cette opération au monde économique pour dynamiser, doper, et donner des éléments plus probants aux gens qui ont des projets économiques pour notre Ville ou pour le territoire plus élargi sur la totalité de Ouest Provence.

- Requalification des espaces de circulation et des aménagements paysagers du cimetière du Rouquier et Saint-Sulpice

M. le MAIRE.- Nous allons également, pendant cet été, engager 480 000 € de travaux concernant 3 cimetières : Entressen, Saint Sulpice et Rouquier. Nous avons bénéficié de subventions du Conseil départemental. Nous allons pour cela reprendre des revêtements de surface, l'amélioration de l'accessibilité, la remise en état des ouvrages maçonnés et des enduits, l'aménagement paysager des sites, la réfection des portails et portillons, le rafraîchissement de la signalétique, et la réfection et l'amélioration des aménagements de surface pour la réception des eaux pluviales. Donc Rouquier et Saint Sulpice pour les gens qui sont plus concernés ici, puisque ceux d'Entressen ont eu l'information dans le Conseil de quartier.

- Salle d'activité Seniors – Rue Eugène Godefroy

M. le MAIRE.- Pour continuer, je vous dirai simplement que les travaux qui commencent à la rue Eugène Godefroy concernent une salle d'activité pour les seniors, mais pas exclusivement pour les seniors, puisqu'elle sera donnée à d'autres attributions. D'ailleurs, j'ai répondu à une lettre de M. Hedbaut aujourd'hui pour lui dire que bien sûr cette maison de quartier aurait pignon sur salle en ces lieux puisqu'en plus ce n'est pas quelque chose d'incompatible, ne serait-ce que par les horaires, avec ce qui est prévu dans l'animation de la journée pour les personnes seniors. La surface de bâti est de 250 m², 1 291 000 € de dépenses, montant de subvention 730 000 €. C'est un équipement supplémentaire qui sera très bien vu. En tout cas, je peux vous dire que les seniors sont particulièrement heureux.

Groupe Scolaire et Multi-Accueil de Trigance

M. le MAIRE. - Nous veillons de manière très précise, voire quotidienne, à l'achèvement des travaux du groupe scolaire du centre multi-accueil de Trigance, puisque nous avons pris pour parti d'ouvrir cette école autour du 1 er septembre. D'autant que l'école Sainte Catherine va fermer et que cela va redistribuer la carte scolaire. Nous aurons le pôle maternelle et le pôle élémentaire qui vont recruter des enfants du quartier, mais un peu plus loin bien sûr. Nous avons pour cela suffisamment d'espace, 15 classes qui sont réparties en 6 maternelles et 9 primaires, avec bien sûr les éléments d'accompagnement qui vont avec, et notamment un pôle restauration de 750 m². Vous voyez, ce n'est pas une petite chose. Tout cela est sous nos yeux pour que le 1 er septembre —on avait prévu l'inauguration le 7— on puisse accueillir les enfants dans d'excellentes conditions pour leur année scolaire.

Dans ce cadre-là le centre multi-accueil est traité au même rythme et l'on espère un équipement nouveau. Même si c'est beaucoup moins important puisque là on peut décaler de 15 jours, voire un mois, étant donné que c'est un équipement supplémentaire. Nous pourrons y accueillir les enfants au moment où les choses seront terminées, mais nous ferons en sorte que ce soit un tir groupé autour du 1 er septembre pour l'école Maurice Gouin et pour le centre multi-accueil Colette Bonassi.

A ce propos, cela me fait dire que je suis satisfait. Il y en a qui diront encore « la bétonisation », « le bétonnage », je ne sais pas quel est l'article ou l'adjectif employé chaque fois, en tout cas ceux qui ne sont pas véritablement pour le progrès à Istres et qui se sentent obligés de tirer sur tout ce qui bouge, en oubliant que finalement c'est au profit direct de la population puisque, jusqu'à preuve du contraire, tous les locaux sont, soit vendus, soit occupés. Dans ce cadre-là on est bien heureux pour ceux qui cherchent un logement, soit pour en faire leur patrimoine à leur situation de vie, c'est normal, soit pour en faire un lieu d'habitation à caractère social. Ceci se place dans une structure beaucoup plus large où nous avons voulu apporter au public une certaine qualité. J'invite ceux qui ont de l'impatience, et je le comprendrais véritablement, à aller visiter l'école. En tout cas qu'ils y passent devant, parce qu'ils verront une école absolument remarquable. Cela montre notre bon traitement du service public. Cela montre aussi un bon traitement avec le caractère économique puisque n'oublions pas que le CFAI a élu domicile là. Nous avons vu un intérêt à partager avec eux sur la formation qui va se faire dans le cadre du Pôle aéronautique, c'est une excellente chose. Et aussi élément de caractère commercial puisque juste à l'entrée vous pouvez jouir de surfaces supplémentaires. Tout ceci montre que les choses ont été vues dans une ambiance générale, sans oublier le côté écologique et le côté de détente avec un parc qui lui aussi mérite le déplacement.

Réfection du sol à l'Ecole Raoul Ortollan

M. le MAIRE.- Dans ce cadre-là, et pas très loin, à l'école Raoul Ortollan –chère à Mme Vanessa Martin qui nous avait fait la remarque que quelques travaux étaient nécessaires pour éviter une vétusté– nous allons donc reprendre les sols et la peinture pendant l'été pour un montant de 120 000 €.

- Poste de Police Municipale à Trigance

M. le MAIRE.- Ceux qui sont venus à pied ou ceux qui regardent à travers leur portière ont pu se rendre compte en venant ici que le poste de police de Trigance était maintenant ouvert. Même s'ils sont arrivés après 18h et que c'était fermé. En tout cas cet espace est nécessaire pour les gens du quartier, pour assurer encore une fois leur quiétude et leur tranquillité.

- Projet pluvial à la zone de Bayanne

M. le MAIRE.- Je passe la parole à M. Casado pour l'aspect des travaux concernant le pluvial de la Bayanne.

M. CASADO.- Nous avions évoqué ici au dernier Conseil de quartier les problèmes d'inondation qu'il y avait devant l'école quand il y avait des grosses pluies. La Bayanne n'étant pas équipée de pluvial, ce ne sont que des puisards. Là il y a donc deux puisards qui vont être agrandis et les travaux seront terminés pour la fin de l'année. Il y en a pour 50 000 €.

En parallèle, la Métropole finit ses études afin d'apporter des précisions sur le fonctionnement global du quartier avec la prise en compte du bassin versant. Avec les études, on verra ce que l'on peut y faire.

- Pompe d'arrosage du Boucasson

M. le MAIRE.- Je voulais confirmer les travaux qui ont été réalisés pour régler définitivement le problème de l'arrosage, avec effectivement tout ce qui confère à la pompe. J'ai déjà eu un élément de satisfaction des gens du Boucasson, maintenant les choses sont relativement tranquillisées et nous avons pu recevoir les éléments d'appréciation qui m'ont paru excellents.

Pour terminer, je voudrais vous donner quelques renseignements au sujet du quartier de la Bayanne. Des éléments qui sont tout autour liés aux changements structurants ou liés à l'apport que nous souhaitons dans un cadre nouveau de population.

D'abord, sachez que le plan de construction a été revu pour tenir compte des terrains agricoles et du fait que nous sommes sur une surface moins importante, et qui sera encore moins importante pour la commune dans la mesure où au même moment j'ai pu négocier, à la demande de la SNI qui intervenait pour le compte de l'Armée, le transfert de la Bayanne sur un autre site que celui des Bellons. Pourquoi la Bayanne veut-elle changer ? Je pense que nous sommes tous à considérer que c'est un quartier vraiment intéressant à vivre, au niveau des vis-à-vis, de l'aération, des cheminements, les bâtiments sont très éclaircis parce qu'ils sont très éloignés les uns des autres. Il n'en demeure pas moins que l'on ne vit pas à l'extérieur, on vit chez soi, et que là, malheureusement, c'est beaucoup plus désagréable. Pour que ses personnels soient mieux logés l'Armée a donc demandé une considération générale au niveau de son aménageur qui s'appelle la SNI. Celle-ci a chiffré l'habitation de chaque appartement et en moyenne cela coûtera, ou cela coûterait, 80 000 € par logement. Ce qui est absolument exorbitant et qui, multiplié par le nombre de logements (550), fait un chiffre colossal. Elle l'a donc amenée à réfléchir à d'autres dispositions.

Nous avons réfléchi sur un transfert, pas obligatoirement sur un même nombre de logements puisque nous aurons un chiffre inférieur –je crois qu'il y en a entre 50 et 80 qui vont être abaissés– et qui vont rentrer dans le cadre d'une moyenne générale. Je vous rappelle avoir fait figurer en première ligne le collège Savary qui sera transféré – avec probablement un autre nom– et pour lequel d'ailleurs le transfert du terrain a été amorcé, effectué avec la Métropole, et dont les premiers travaux sont en train d'être constitués. Ainsi que –avec beaucoup d'espoir, je croise les doigts– sur la maison de retraite, nous le verrons également avec le Conseil départemental. Je pense que les choses sont bien engagées, mais nous verrons le résultat final. Tout cela va faire un tout qui sera les trois-cinquièmes, en tout cas au moins une bonne partie, de cette non pas ZAC mais de ces terrains aménagés. Parce que ce sera sous cette forme que se réalisera cette nouvelle opération.

Cela va amener deux choses, ou plutôt une chose qui sera décomposée par deux éléments structurants. La requalification du chemin des Bellons qui va être élargi avec bien sûr des considérations de sécurité, de commodité, beaucoup plus adéquates, avec tous les éléments de corps de chaussées et de trottoirs, mais également avec une trémie puisqu'un passage souterrain va être tracé à la place du passage à niveau. Tout cela est en train d'être étudié et nous avons donc un ensemble d'opérations qui sera pris en partie bien sûr sur l'aménagement de l'espace d'à côté.

Ceci pour déboucher sur un dossier qui est lui encore mieux agencé, mieux avancé, et mieux travaillé, puisque vous savez que j'avais négocié avec l'Etat que l'on n'attende pas les calendes grecques et surtout l'arrivée de l'autoroute pour essayer d'éclaircir, de rendre plus fluide, tout ce qui était autour de la Bayanne, quitte à ce que ce soient nous-mêmes qui faisions cette opération. L'accord a été donné par l'Etat et également la Métropole qui va bien sûr en partie financer cette opération calculée à 11 M€ et qui va effectivement permettre la fluidité et l'adduction des véhicules,

l'accessibilité des véhicules vers les lieux qui sont destinés à rouler, notamment la base aérienne qui, comme chacun le sait, à des points réguliers de la journée est un lieu d'embouteillage, en tout cas un lieu de ralentissement. Mais aussi en vertu du Pôle aéronautique que l'on est en train de réaliser, en vertu du nouveau quartier de la Bayanne, et aussi avec la fin de la Bayanne commerciale. Puisque je rappelle que, après avoir perdu une deuxième fois de manière tout à fait originale, pour ne pas dire curieuse, le Tribunal nous a donné une deuxième fois raison et la police nationale a le devoir de se pencher à nouveau sur le sujet pour dire que ce projet doit effectivement rentrer en ligne de compte. Et avec bien sûr l'introduction du BHNS, véritable transport amélioré, que la Métropole lance dans le cadre de la mobilité générale sur la totalité du département.

Ceci est bien lancé. Nous avons eu une réunion il n'y a pas très longtemps avec les gens de la Métropole et l'on nous promet une version définitive pour fin 2020, ce qui me paraît effectivement sidérant tellement les choses vont vite. Je suis un peu plus prudent parce qu'il y a quand même l'acquisition de certains terrains qui vont nous obliger à quelques discussions un peu âpres, cela prendra donc nécessairement du temps. En tout cas, sachez que j'aurai l'occasion de montrer ce projet sous peu pour que cela rassure ceux qui pensent que notre ville va être engorgée par des flux de véhicules.

J'en ai terminé de cette longue litanie d'informations. J'espère que vous avez la portée des choses parce qu'il y a vraiment du mouvement dans notre ville, du mouvement dans le quartier, ce sont des quartiers qui représentent et qui supportent l'avenir d'Istres et vont transporter Istres dans la voie du futur et je pense que tout le monde doit s'activer avec un meilleur état d'esprit, quelquefois pour ceux qui n'en ont pas, sur les bonnes occasions qui ne manquent pas d'être proposées dans ce secteur de la ville.

M. Casado maintenant pour les questions relevant d'« Allô Travaux », « Allô Quiétude » et compagnie.

II. BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE, PROPRETE ET VISITES DE QUARTIER

M. CASADO.- Le maire a adressé, entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2019, 223 courriers à destination des habitants des quartiers Ouest.

Pour les tags, une campagne s'est déroulée du 17 au 19 avril derniers. Des tags ont été enlevés dans les quartiers Ouest, notamment chemin des Cognets, chemin du Bord de voie ouest, l'allée du Foin de Crau, le chemin des Bellons, l'impasse de Saint Bois, le chemin de Tartugues, pour une superficie de 94 m² et un total de 750 €.

Le bilan « Allô Travaux ». Pour la même période, du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, il y a eu 403 appels pour les quartiers Ouest sur les 1 749 reçus, ils représentent 23 %. Principalement émis par les quartiers de Trigance pour 16 %, et des Cognets pour 14 %. Ils portent principalement sur des problèmes d'espaces verts et d'éclairage public.

Enfin, pour le bilan « Allô Quiétude », 47 appels pour la même période sur les 250 appels reçus, ce qui représente 19 %. Principalement émis par les habitants de la Bayanne 21 %, et des Cognets et de Guynemer, 15 % chacun. Ce sont des problèmes de nuisances sonores pour 19 %.

Concernant les travaux importants pour l'année 2019, il a fallu arbitrer 1 954 000 € de travaux et nous avons retenu de nouvelles opérations pour un montant de 520 673 €. Avec notamment le Boucasson et l'impasse des Agarics, la reprise de déformations racinaires pour 3 000 €, l'impasse des Craux, la création d'un puisard pour régler les problèmes d'inondation à Bayanne pour 25 000 €, la création d'un puisard à l'allée des Micocouliers pour 50 000 €, l'aménagement des trottoirs à la rue des Bruants pour 5 200 €, la réhabilitation de la rue Eugène Godefroy pour 150 000 €, le chemin de Capeau, installation de barrières sur les trottoirs de part et d'autre devant le CFAI et le nouveau complexe sportif, la rue des Coquerelles avec l'installation de deux dos-d'âne entre la rue de l'Avelinier et la traverse du Boqueteau pour 12 500 €, la rue Joseph Thoret dans la ZAC du Tubé, la reprise du trottoir et la pose de mobilier urbain pour 25 778 €.

Pour le reste, je vous en ai parlé. L'avenue Guynemer ne fait pas partie de ces travaux. Saint-Exupéry, c'est ce que l'on s'est dit tout à l'heure. Pour les Feuillantines on a commandé la plateforme pour réaliser le plateau sportif, il y en a pour 50 000 €. Il y a la mise en œuvre d'un arrêt bus aussi sur le chemin de Capeau face à celui existant, alliée à la demande de mise en place de séparateurs de voies pour sécuriser l'intersection avec l'allée des Craven.

Et enfin, pour les écoles, on en a parlé, 120 000 € pour l'école Raoul Ortollan pour la réfection du sol.

M. le MAIRE.- Merci. J'ai oublié dans l'exposé général sur Trigance un élément qui me tient particulièrement à cœur. Bien sûr, c'est tellement inscrit dans la norme istréenne et dans ses habitudes parce que c'est vraiment accaparé par énormément de clubs, d'autant plus que ses salles sont dédiées. C'est bien sûr le Forum qui fait l'unanimité, pour tout ce qu'il s'y passe et surtout pour les acteurs qui s'y trouvent à l'intérieur, et également les bureaux d'OPH, puisqu'OPH a construit des bureaux dédiés à la gestion des 1 250 logements dont nous avons la charge auprès du public de locataires istréens. Là aussi il y aura un accueil beaucoup plus digne, confidentiel, et des conditions de travail largement améliorées pour le personnel. Tout cela fait partie d'un ensemble de quartier qui trouve sa place dans chacune des affectations choisies.

Nous allons passer, si vous le voulez, aux questions écrites.

III. QUESTIONS ECRITES OU ORALES

M. le MAIRE. On commence par M. Beziat qui nous a interrogés sur des informations concernant « l'extension du moustique tigre et l'évolution de l'épidémie de dengue ». Il demande : « Quelles sont les mesures de prévention et d'éradication envisagées au niveau de la Ville, du Département, de la Région ? ».

M. Tron est-il là ? Non. M. Garcia va répondre, cela m'évitera de lire. La seule chose que je peux dire sur un dossier dont je n'ai pas de compétence très aiguë, il faut le reconnaître, c'est que je connaissais le moustique jusqu'à son appellation habituelle, c'est-à-dire celui qui dépend de l'intervention des communes et du Département, pour lequel chaque année une campagne est menée et pour laquelle nous cotisons à hauteur de 70 000 €. Vous voyez que nous sommes sur le vif du sujet pour combattre le moustique. Alors, qu'en est-il de celui qui s'appelle « tigre » ? Je laisse à M. Garcia la possibilité d'y répondre.

M. GARCIA.- Merci, Monsieur le Maire. Sur un sujet comme celui-là il y a lieu de prendre du recul et de faire de la pédagogie. D'abord, le moustique tigre c'est quoi ? Il est originaire d'Asie, il est implanté depuis 2004 dans notre région et il est clair qu'il est vecteur de plusieurs maladies : la dengue, le chikungunya dont on a beaucoup parlé il y a 2 ou 3 ans, et l'infection au virus Zica qui donne des fièvres, des irruptions, etc. Comme l'a dit M. le Maire, la Préfecture des Bouches-du-Rhône a pris un arrêté en date du 25 avril 2019 relatif à la lutte contre les moustiques potentiellement vecteurs de maladies. Et cela, sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône. C'est l'ARS, l'Agence Régionale de la Santé, qui surveille la prolifération du moustique tigre. Pour ceux que cela intéresse, ils ont un site dédié qui s'appelle « www.paca.arssante.fr ». On pourra vous le communiquer.

Dans ce cadre-là, un plan national anti-dissémination a été mis en place par le Conseil départemental qui est pilote, mais aussi cofinancé par la Métropole. C'est la Société EID, Entente Interdépartementale pour la Démoustication Méditerranée, qui a été désignée comme opérateur chargé du déploiement de cette surveillance.

Il ne faut pas non plus généraliser, il n'y a pas des moustiques tigres partout. Il est reconnaissable à une silhouette sombre rayée de blanc, etc., mais tout ce qui vole n'est pas moustique et tous les moustiques ne sont pas des moustiques tigres.

En revanche, il est important de dire que la prévention commence chez vous, puisque c'est en agissant au quotidien chez soi que nous pouvons éviter que les moustiques prolifèrent et se reproduisent dans nos maisons, sur nos balcons, dans nos jardins. Pour éviter cela, il faut détruire les œufs et supprimer toutes les eaux stagnantes dans lesquelles les femelles vont pondre, puisqu'elles aiment particulièrement les petits récipients où l'eau stagne. Les bons réflexes que vous devez avoir : éliminer les petites réserves d'eau dans lesquelles l'eau peut stagner (les coupelles des plantes, les jouets des enfants), dans les coupelles remplacer l'eau par du sable humide ; bâcher ou recouvrir également toute présence d'eau, toute réserve d'eau ; ramasser les déchets verts aussi qui peuvent devenir des récipients d'eau ; être vigilants et ranger à l'abri de la pluie tout ce qui peut contenir de l'eau (des seaux, des arrosoirs, etc.) ; et changer l'eau des plantes et des fleurs.

Aujourd'hui, tous les cas qui ont été identifiés sont des cas importés. Il n'y a pas de cas développé en autochtone, et aucun cas de Zica n'a été détecté. Retenez, il y a une structure qui est là pour une surveillance accrue mais la première surveillance commence par vous-mêmes.

M. le MAIRE.- Merci. Monsieur Beziat, vous avez là un récapitulatif que j'ai fait tirer à votre intention, mais cela pourra aussi être donné à d'autres, tout ce qui est précisé par M. Garcia à travers les recommandations de l'ARS est tout à fait donné. Vous avez les fameuses maladies dont vous parliez : dengue, Zica... Son nom véritable est « Aedes Albopictus ». « Aedes » comme les bardes grecs. Et « Albopictus » je ne sais pas ce que cela veut dire. Comment vous protéger des piqûres, qu'est-ce qu'il faut éviter, comme on vient de vous le dire, comment attrape-t-on une maladie et comment vous devenez malades. Si vous le voulez c'est à votre disposition, et d'autres bien sûr peuvent en avoir un exemplaire s'ils en font la demande auprès de Mme Barrat.

M. Hedbaut m'a écrit de manière officielle, mais il me l'a dit directement aussi, sur un sujet concernant le local du quartier de la Gare puisqu'il a vu que, compte tenu des circonstances, il a fallu héberger momentanément le club de boules qui s'était greffé dans les festivités du quartier et s'en est ému en disant qu'effectivement on devrait peut-être réfléchir à une extension.

J'ai donc répondu à M. Hedbaut qu'il ne fallait pas obligatoirement réagir... Le dire, bien sûr, mais réagir de manière conflictuelle... Je recherche le consensus dans les trois associations. Mais je lui disais d'avoir un peu de patience, pas beaucoup, puisqu'au début du troisième trimestre nous aurons la salle des seniors et vous aurez donc à votre disposition complète cette salle pour les réunions que vous aurez envie d'organiser, sans restriction. Les choses se dérouleront donc bien pour tout le monde, je l'espère.

Pour terminer la série de questions écrites, M. Martin, Président de l'Association Le Grillon, nous interroge sur des passages de véhicules dans le cadre de nouvelles constructions au chemin des Cognets. Il y a un chantier qui a démarré, « Nous avons constaté des passages d'engins de chantier dans le quartier de Trigance. Quelle est la desserte prévue pour ce chantier et serait-il possible de la diriger depuis la route de Rassuen ? ».

Je précise à M. Sébastien que nous avons fait ce que nous pensions faire dans le cadre d'une cohérence, d'une logique, nous avons pris l'arrêté de circulation qui stipule que les camions ne doivent absolument pas passer par le chemin de Trigance mais par le giratoire de Casino et des Colonnes. Monsieur Canovas a-t-il quelque chose à rajouter?

M. CANOVAS.- Effectivement, il avait été défini par arrêté un plan de circulation qui a été transmis aux sociétés de manière que les transporteurs puissent emprunter cet itinéraire et qu'il y ait le moins de gêne possible aux

administrés. Les responsables de sociétés devaient sensibiliser leurs chauffeurs en leur indiquant l'itinéraire à emprunter à l'allée et au retour. Il semblerait que certains chauffeurs ne respectent pas cet itinéraire. Comme précédemment, nous avons engagé quelques actions, avec nos motards notamment, faire des points fixes pour essayer de sensibiliser ces chauffeurs. Bien évidemment, lorsque la police est là les chauffeurs empruntent l'itinéraire recommandé. On va donc continuer nos actions de temps en temps, on va resensibiliser encore les entreprises de manière que ces gens-là comprennent qu'il y a un itinéraire à respecter et que les chauffeurs doivent respecter cet itinéraire-là, et ceux qui ne le respecteront pas seront verbalisés parce qu'ils seront sur une voie de circulation qui leur est interdite. Mais, encore une fois, je ne peux pas laisser mes policiers en permanence sur la voie. On va une nouvelle fois réengager des actions et resensibiliser les responsables.

M. le MAIRE. - Merci. M. Martin, toujours inquiet pour le chemin de Trigance, nous dit que certains administrés se plaignent, légitimement, de véhicules qui empiètent les trottoirs, se garent sur les chaussées, et qui entraînent bien sûr des dégradations ainsi que des problèmes de sécurité.

Je rassure donc M. Martin, il peut dire aux administrés que leur demande a été transmise, les rassurer en disant que nous allons procéder à la mise en place de potelets sur les trottoirs afin d'éviter que les véhicules ne coupent le virage. Vous aurez là toute quiétude par la suite.

Dernier point, toujours par M. Martin qui s'inquièterait, au vu des constructions qui se font à côté de chez lui, du surdimensionnement, ou du manque de dimension, de la station de relevage, en pensant qu'elle pourrait être insuffisante.

Je le rassure tout de suite, ce n'est pas insuffisant. D'abord parce qu'elle est reliée avec la station d'épuration qui elle-même va passer de 55 000 à 75 000, et deuxièmement, chaque station de relevage a une marge de sécurité suffisante pour que l'on puisse s'y greffer. M. Casado va apporter une réponse supplémentaire.

M. CASADO. - Vous étiez venu me voir, entre-temps on a vu Suez, ils nous ont envoyé leur réponse avec le diagramme, je vous le ferai passer, il n'y a pas d'inquiétude à avoir, ils ont intégré le problème.

M. MARTIN.- Il faut juste que je rajoute que j'ai envoyé les questions par mail et que j'ai eu les réponses le 1^{er} juillet. Cela s'est donc croisé, pour une partie. Des questions sont parties mais j'avais les réponses le lendemain. D'ailleurs j'ai rendez-vous avec la police municipale mercredi au commissariat.

M. le MAIRE.- A partir du moment, Monsieur, où vous me l'avez écrit, il était normal que je vous réponde officiellement. C'est la moindre des choses, par correction, par politesse.

Maintenant la parole est à la salle. Qui veut solliciter... ? Monsieur Pretot.

M. PRETOT.- Merci, Monsieur le Maire. J'ai deux questions qui vont concerner ce quartier, mais avant je suis quand même obligé de faire un constat sur les remarques que vous avez faites. J'ai toujours été un peu sceptique sur l'utilité des Conseils de quartiers dans la forme qu'ils ont aujourd'hui et je continue à l'être parce que l'on est plus dans la position d'un dialogue de quartier que d'un Conseil où il y a un véritable échange. On a encore une fois un long monologue où vous nous expliquez tout ce que vous faites et l'on a un caractère, pour le coup, qui est marqué très électoralement, à 6 mois des élections. Vous nous parlez même de projets que l'on n'avait jamais vus et qui ne concernent même pas le quartier.

D'ailleurs, sur le sujet du Château des Baumes... D'abord je trouve les accusations que vous faites infondées, en plus d'avoir –disons grossièrement– une forme d'arrivisme à vouloir à tout prix en faire un bureau de vote. Alors que pendant 12 ans vous nous avez promis que vous alliez le sauver, vous ne trouviez pas l'argent, mais l'on a eu quand même l'argent pour faire une nouvelle mairie à 25 M€, on a eu l'argent pour faire des tas de projets, mais pas celui-là. Et là, juste 6 mois avant les élections, on a tout un tas de projets qui surgissent. Je m'interroge donc un peu sur la sincérité de toutes ces communications dans le long terme.

Ensuite, mes deux questions. Vous nous avez évoqué le Pôle aéronautique que vous voulez faire, je vous avais annoncé déjà depuis plusieurs mois que j'étais sceptique sur le projet en l'état, en devenir, qui ne me semblait pas viable et pas compatible avec les activités notamment militaires qui sont à côté. La presse a fait des révélations quant à certaines sociétés qui sont parties. Je voulais savoir si vous aviez de nouvelles informations à nous apporter ce soir à ce sujet.

Et enfin, le dernier sujet, concernant la police et la sécurité, on a appris que vous aviez retiré à l'un de vos adjoints la délégation de sécurité et de prévention de la radicalité. Nous n'avons donc pas d'Adjoint à la sécurité. Je voulais savoir comment cela se passe. Peut-on être informé de savoir si un nouvel adjoint récupère cette délégation ? Est-ce que vous la récupérez pour vous ? Je pense que ce sont des informations utiles à toute la population. Merci.

M. le MAIRE.- Monsieur Pretot, je prends très au sérieux vos remarques parce que, comme vous êtes quelqu'un d'assidu, elles sont totalement justifiées par ce que vous entendez et ce que vous partagez... Parce que, jusqu'à preuve du contraire, vous êtes à peu près présent une fois sur dix. Donc votre façon de juger les travaux de cette Assemblée ne relève que votre présence d'aujourd'hui. Premier point.

Deuxièmement, je vous ferai remarquer que nous avons évité de parler et de faire de la politique. Aujourd'hui, parce que vous êtes accidentellement présent, vous essayez de dériver sur des sujets qui n'ont pas lieu d'être ici.

Troisièmement, c'est curieux mais vous vous sentez visé immédiatement lorsque quelque chose vous interloque et pose véritablement le problème d'une polémique. Je n'ai pas cité M. Pretot, c'est M. Pretot qui s'est reconnu dans le Château des Baumes, effectivement parce qu'il est auteur...

M. PRETOT.- Je n'ai pas parlé de moi, j'ai parlé de critiques infondées.

M. le MAIRE.- ... par rapport à ses amis ou ses collatéraux, peu importe, d'actions particulières qui viennent régulièrement en contradiction avec ce que la collectivité peut avancer. Je vous ferai simplement remarquer, Monsieur Pretot, que vous pouvez avoir une jouissance sur le moment, c'est-à-dire : « Ça y est, il est coincé, le projet est arrêté »... Il est vrai que cela arrive, mais cela arrive un certain temps. Il y a le temps pour que l'on adapte, que l'on fasse en sorte que les éléments d'informations supplémentaires arrivent et qu'à ce moment-là, curieusement, vous n'avez plus le droit de dire quelque chose, mais vous continuez quand même parce que les choses rentrent dans l'ordre, en tout cas sont assimilées comme telles. Je trouve assez curieux que vous vous acharniez régulièrement à vous opposer sur des choses qui arrivent quand même nécessairement un jour mais avec effectivement des points de retard, qui sont d'ailleurs très critiques pour le bon déroulement et le bon fonctionnement de la Ville.

Pour terminer, en ce qui concerne la politique, j'aurai l'occasion de dire ce que j'ai à dire, et si j'étais vous, je me tairais.

M. PRETOT. - Vous êtes mal barré.

M. le MAIRE.- Si ce n'est pas le cas, que vous le fassiez de manière silencieuse, j'aurai l'occasion d'aborder le sujet et de vous répondre, au besoin.

Quant à la sécurité, elle est bien menée à Istres, elle continue à être menée, avec encore une fois la faculté de la quiétude des choses.

Y a-t-il des interrogations plus pertinentes, s'il vous plaît?

M. PRETOT.- Merci, Monsieur le Professeur.

M. le MAIRE. - En tout cas, qui aient un lien direct avec le guartier.

J'ai pris la peine de le dire, Monsieur Pretot, mais peut-être que vous tapotiez sur votre téléphone et vous vous êtes juste arrêté pour m'interroger. Vous tapotiez, donc vous n'avez peut-être pas entendu, mais d'entrée j'ai pris la peine de dire que les communications étaient générales, et qu'elles étaient dans l'intérêt des citoyens. Je crois que vous êtes aussi membre d'autres quartiers, vous n'êtes pas plus présent à ceux-là mais vous auriez entendu les mêmes choses à ce moment-là.

M. PRETOT.- Je n'en suis pas membre.

M. le MAIRE.- Monsieur Martin?

M. MARTIN.- J'avais oublié d'émettre une question, c'est un complément par rapport à la question de la circulation des engins qui n'avaient pas lieu d'être. Mais dans ce coin-là il va donc y avoir un aménagement, une construction, et il y a l'arrêt de bus qui a été supprimé suite à la mise en place des barrières, il n'existe plus. Il y a un certain temps on avait demandé un trottoir pour sécuriser le passage des jeunes qui sont assez sportifs chez nous et qui vont au collège ou au lycée à pied. Dans ce cadre-là, le risque va être amplifié parce qu'il va y avoir des travaux, des engins, et pour les jeunes qui veulent passer par Sport 2000 –pour ceux qui connaissent bien le secteur— je me pose un peu la question. On a le temps d'y réfléchir mais...

M. le MAIRE.- Il faut bien distinguer deux choses : le temps des travaux, et surtout l'après travaux avec la physionomie définitive. Je peux vous rassurer sur la physionomie définitive, c'est que tout est prévu dans ce cadre-là, et peut-être un peu plus, parce que là aussi on débouchera sur la route de Fos avec une obligation d'aménagements différents. D'autant plus que nous sommes pressés par la SNCF qui veut faire des choses, mais là nous sommes un peu plus prudents, d'une manière générale. Mais pour la partie qui concerne les constructions, là, je peux vous rassurer, tout est réglé entre l'EPAD –puisque ce sont eux qui sont aménageurs— la collectivité et le promoteur social.

M. MARTIN.- Merci.

M. CASADO. - Pour abonder à ce que dit M. le Maire, j'ai le projet, ils ont prévu des stationnements longitudinaux, les pistes cyclables, les trottoirs des deux côtés, il y a le passage pour aller à la zone commerciale, tout a été prévu. La seule incertitude que nous avons –c'est ce que disait M. le Maire à propos de la SNCF– c'est que nous avons une réunion importante au mois de juillet, dans pas longtemps, pour le passage à niveau, parce que la SNCF considère qu'il n'est pas bien adapté et l'on ne sait pas ce qu'ils vont nous demander de faire, ou ce qu'ils vont faire euxmêmes d'ailleurs. Parce que c'est compliqué.

M. le MAIRE.- On peut penser qu'ils ne veulent pas faire grand-chose parce qu'en général les passages à niveau ce n'est pas quelque chose qui les *botte*, sauf lorsqu'ils ont malheureusement un drame à endosser. Mais en plus ce que je voulais ajouter c'est qu'ils ont une envie d'aménagement, ils ont envie que leur terrain soit converti en actif

trébuchant dans leur compte. On aura l'occasion de discuter avec eux et de voir ce qu'ils veulent faire et ce qu'ils ne veulent pas faire. D'autant plus que là on n'est quand même pas très loin de l'emprise SNCF et qu'il y a des précautions à prendre.

Y a-t-il d'autres questions ? Monsieur, vous n'êtes pas membre de, normalement ce n'est pas possible, mais je vous donne l'autorisation.

- M. MENABREAZ. Monsieur le Maire, vous m'avez accueilli tout à l'heure, je suis M. Menabreaz.
- M. le MAIRE.- Que faites-vous debout alors ? Venez vous asseoir avec nous.
- M. MENABREAZ.- Je n'ai pas trouvé d'étiquette à mon nom, ce n'est pas grave. Je voulais simplement, d'abord vous remercier de votre accueil bien sûr, et ensuite vous poser la question...
 - M. le MAIRE. Moi j'ai pris le parti de prendre le relais.
- M. MENABREAZ.- Voilà. Merci. J'essaierai d'être à la hauteur... Ah! Je suis là. Je ne me suis pas vu. Merci.
 - **M. le MAIRE**.- Il y a un usurpateur à votre place.
- M. MENABREAZ.- Ce n'est pas grave. La question que je souhaitais vous poser c'est au sujet de l'ASA des Arrosants de Craponne, faire le point sur les négociations que vous menez avec l'ASA au sujet de la reprise de la gestion des canaux sur la zone urbaine.
 - M. le MAIRE. Vous avez, comme votre prédécesseur, une vocation qui dépasse le quartier.
- M. MENABREAZ.- C'est une question qui préoccupe beaucoup d'adhérents de notre association. Cela dépasse le quartier, effectivement.
- M. le MAIRE.- Ce n'est pas dans l'objet social de l'association, voilà ce que je voulais vous dire. C'est effectivement ce que M. Schwindt a récupéré dans son champ d'intérêt et que vous aujourd'hui vous poursuivez. Mais, Monsieur, parce que là aussi il faut que les informations soient données à la justesse de ce qu'elles sont, c'est-à-dire les négociations, les engagements et les calendriers. M. Casado, qui mène l'opération avec moi, va vous donner les éléments d'information.

M. MENABREAZ.- Merci.

M. CASADO. - Nous en sommes à la dernière réunion, je crois, jeudi prochain, avec l'ASA. Dans leur domaine, ils devaient déjà avoir la réduction de leur périmètre. Pour avoir la réduction de leur périmètre il faut que cela passe par un arrêté préfectoral et c'est la Préfecture d'Arles qui donne cet arrêté. Concomitamment, le fait qu'ils réduisent le périmètre de l'ASA pour ne conserver que la partie agricole et laisser la partie urbaine, il fallait que la partie urbaine soit en quelque sorte reprise. La Préfecture d'Arles ne voulait pas réduire le périmètre tant qu'ils n'avaient pas la certitude que la Ville pouvait reprendre le périmètre urbain. Pour reprendre le périmètre urbain nous avons un souci, c'est que nous n'avons pas les mêmes droits et les mêmes devoirs que l'ASA. C'est-à-dire que nous n'avons pas de garde assermenté pour aller réparer dans les filioles. Il faut donc aussi que nous trouvions un règlement qui soit adapté à notre compétence. Nous en sommes à ce stade. La Préfecture a donné un avis avec un périmètre restreint qui comprendrait en fait toute la partie nord (les Bellons, Bayanne, Blaqueiron) jusqu'au chemin de Saint Etienne, et sur la partie ouest une grosse partie de Tartugues qui resterait dans la compétence de l'ASA. La partie urbaine serait à partir du canal de Craponne qui traverse la ville, donc toute la partie est qui va desservir le centre-ville jusqu'à la Romaniquette.

Entre-temps on a distrait 1 276 personnes –dont M. Schwindt fait partie d'ailleurs– pour des gens qui ne bénéficiaient pas d'eau ou qui avaient des problèmes pour l'avoir, ou d'autres qui se trouvaient au premier étage d'un immeuble qui était dans le périmètre de l'ASA. Tout cela a été revu. Ces gens-là sont sortis du rôle de l'ASA et ils sont sortis aussi de la partie de la gestion que nous allons prendre en compte.

Nous avons pris une délibération de principe au mois d'avril, au dernier Conseil municipal, qui a été adoptée à l'unanimité pour montrer à l'ASA et à la Préfecture d'Arles que la Ville était en capacité de reprendre la gestion de la partie urbaine. Nous devons maintenant prendre une délibération... Je pense qu'elle ne sera pas prête pour le mois de juillet mais pour le mois de septembre, puisque dans tous les cas la reprise de la partie urbaine de l'arrosage se ferait à compter du 1^{er} janvier 2020. On a donc encore 5 ou 6 mois pour régler les derniers points, notamment les conventions, comment l'ASA va pouvoir aussi donner de l'eau. Parce qu'en fait elle avait une quantité d'eau qui correspondait à son périmètre, mais du fait qu'elle ait un périmètre réduit il ne faudrait pas qu'EDF lui enlève la partie urbaine. Vous voyez ce que je veux dire ? L'ASA ne va pas sous-traiter la délivrance d'eau si elle n'est pas dans son périmètre. Il faut aussi que l'on ait une convention avec EDF pour conserver le même débit d'eau pour la partie urbaine, qui est de l'ordre de 150 litres/seconde le samedi et le dimanche.

Après il y a la question de l'entretien. Parce que dans la partie urbaine nous ne sommes pas équipés pour entretenir les canaux, puisque c'était une gestion qui se faisait par l'ASA. L'ASA risque de se séparer d'un garde quand le périmètre sera acquis. Donc quand ils vont se séparer d'un garde, avec le maire nous allons essayer de voir

comment le récupérer pour qu'ils forment quelqu'un aussi chez nous, au service technique, sous la responsabilité de M. Benchenafi, pour que l'on ait en fait deux gardes, comme c'est aujourd'hui. Ce qui se passe c'est que chez nous, l'arrosage, c'est le week-end. Donc ce ne sont que des gens qui sont en astreinte, les samedis et dimanches. Si l'on récupère un garde de l'ASA dans nos services il va falloir le mutualiser. Ce sera à nous de voir comment on va l'organiser, mais dans tous les cas il faudra que l'on ait quand même quelqu'un le samedi et le dimanche pour pouvoir continuer en cas d'inondation, en cas de problème, pour que l'on puisse intervenir et que les gens disposent de l'eau.

On pense pouvoir signer la convention de la reprise de la partie urbaine au mois de septembre, au Conseil municipal de la rentrée. On va le dire jeudi parce que c'est la dernière réunion que nous faisons avec l'ASA. Ils nous ont remis le projet de convention, on l'a fait examiner par nos juristes, à quelques petits paragraphes près on est bon. Quand on aura signé cette convention on la fera passer au mois de septembre au Conseil municipal, et à partir de là nous serons en capacité de reprendre la partie urbaine à partir de mars 2020, puisque la saison d'arrosage va démarrer le 15 mars 2020 jusqu'au 28 septembre 2020. Il faut établir aussi le rôle des gens qui restent en partie urbaine et qui bénéficient de l'arrosage. Il va falloir que l'on dresse un rôle pour qu'ils puissent payer la redevance à la Ville et non plus à l'ASA.

M. le MAIRE.- L'important c'est effectivement qu'il fallait ôter du périmètre tous les gens qui avaient refusé d'y être et qui malgré tout payaient dans la norme légale, puisque c'était quand même quelque chose qui était sous le couvert du Préfet, une redevance. C'était aussi légal qu'incohérent. Comme l'a dit M. Casado, je trouvais assez curieux de faire payer la redevance pour leur jardin à des gens qui n'avaient pas l'eau ou des gens qui habitaient au premier ou au deuxième étage. A partir de là, il a fallu faire un toilettage qui a pris un certain temps, un état déclaratif, et qui nous a permis, deuxième partie, de conserver le nombre de gens intéressés. Parce qu'il y a vraiment des gens intéressés par l'eau d'arrosage. Nous avons donc 1 500 personnes. Ces gens-là doivent avoir l'eau comme bénéfice de leur manifestation.

Après, vous pensez bien qu'enlever 1 100 bénéficiaires de l'eau qu'ils n'ont pas mais qu'ils payent, c'est enlever autant de ressources à l'ASA. C'est donc déstabiliser officiellement l'ASA. A partir de là, il était tout à fait normal, de notre point de vue, que l'on trouve un terrain d'entente pour qu'ils continuent bien sûr à délivrer l'eau utile en général et la faire payer de manière adéquate aux gens qui devaient la payer. C'est le but de la convention. Là où nous avons pris un peu de temps c'est parce que l'accord, pour en arriver là, est toujours soumis à l'abondement du Préfet, car nous sommes toujours sur le côté de l'autorité préfectorale. Et celui-ci n'avait pas pour autant eu envie –surtout maintenant que l'on parle d'eau et d'écologie toutes les 5 minutes– de se placer dans une situation qui pouvait être ennuyeuse pour lui à un moment donné. Nous sommes arrivés à lui faire comprendre que c'était pour le bien commun de tous et aujourd'hui nous allons pouvoir signer la convention avec une échéance au 1er janvier 2020, ce qui permet quand même d'avoir une perspective relativement claire pour tout le monde.

M. CASADO. - Il y a aussi une étape importante c'est que l'ASA va envoyer à tous ses adhérents, y compris ceux que l'on a distraits du rôle parce qu'ils sont toujours dans le périmètre –ils ne payaient plus de taxe, ils sont « exonérés », ils ne sont pas distraits— elle doit envoyer à peu près 3 500 courriers à tous les adhérents, convoquer une Assemblée générale pour entériner le fait qu'ils vont réduire leur périmètre. C'est juridiquement obligatoire. S'ils n'ont pas le quorum il faut qu'ils en lancent une deuxième. C'est le côté ASA qui va prendre un peu du temps. On ne va pas prendre la partie urbaine si l'on n'est pas prêt à entretenir et à faire payer la redevance aux gens qui la doivent, sinon on ne va pas s'en sortir. L'ASA a un gros travail derrière pour préparer cette réduction du périmètre et nous attendons aussi avec eux la date où ils vont pouvoir le faire. On les aide sur le rôle parce qu'il date de très longtemps, il y a encore des personnes décédées qui payent l'eau, il faut donc faire des mises à jour importantes et cela, croyez-moi, ce n'est pas évident. Je crois que nous en sommes à la septième réunion avec eux et ce sont des réunions où l'on travaille, on ne fait pas que parler. On a tous le rôle sous les yeux avec toute la problématique aussi de la partie urbaine où il y a beaucoup de canalisations souterraines qui sont enterrées, ils n'ont donc pas la main dessus. Là, pour le coup, il faut des moyens un peu plus lourds, il ne suffit pas simplement de faucarder les ruisseaux, il faut entrer dans les galeries souterraines. Tout cela nécessite pas mal de réflexions et nous sommes presqu'à la fin.

M. le MAIRE.- On a quand même bien avancé sur un problème lourd et difficile. D'autant plus que je ne vous cache pas, parce que vous avez dû être au courant, que les premières négociations ont été crispées. Dans la mesure où l'on avait face à face des gens qui visiblement avaient plus envie d'en découdre que d'arrêter une position consensuelle. Il a fallu aplanir tout cela et quand on aplanit tout cela on se rend compte quand même qu'il y a quelques recours là aussi qui sont faits, quelques procès administratifs qui sont lancés, alors que justement on est en train de négocier sympathiquement un accord pour tout le monde au bénéfice de tout le monde. Cela a quand même permis beaucoup de clarifications. Et pour terminer, malheureusement, le décès de M. Tronc a été un arrêt dans la faculté d'avancer. Il a fallu reprendre avec d'autres et donc mettre à jour tout le monde.

Avez-vous d'autres questions ? (Pas d'observation.)

Je vais donner la parole pour terminer à Mme Carine Caponi Imbert pour le programme des festivités.

IV. FESTIVITES ORGANISEES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Mme IMBERT CAPONI.- Merci, Monsieur le Maire. Je vais essayer de faire court parce que je pense que nous avons tous très chaud. En tout cas la saison estivale a bien commencé puisque nous avons démarré déjà samedi

dernier le premier concert des « Nuits d'Istres », demain soir il y a un deuxième concert, et mercredi le dernier des trois concerts. Suivront après les festivités du 14 juillet, qui seront le 13, avec défilé, avec le grand bal, et un grand feu d'artifice. Après nous avons également le 18 juillet le démarrage des « Jeudis étoilés » qui seront cette année sur les séries. Je pense que vous connaissez déjà tous ces belles soirées d'été. Puis le « Jazz au Ranquet », « Les fêtes d'Istres » qui seront les 2, 3 et 4 août. Je vous ai laissé le programme de l'ensemble des animations de l'été et également le programme de tout ce qui va se passer au niveau des fêtes d'Istres. Je vous souhaite un très bel été à tous.

M. le MAIRE.- Y a-t-il d'autres interventions ? (Pas d'observation.)

C'est pour faire voir à M. Pretot que l'on peut discuter à tout moment, si les personnes veulent bien sûr, on est là pour écouter. Visiblement M. Pretot prend la mesure que le silence est quelquefois mieux que l'expression inutile et je vous en remercie pour cela. Je vous dis merci. Bon été.

La séance est levée à 19 heures 56.